

SEPTEMBRE 2005

La population francilienne parmi les plus jeunes et les plus fécondes de l'Union européenne

La population francilienne est estimée à près de 11,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2004, suite aux résultats de la première collecte du nouveau recensement. Depuis 1999, la croissance démographique a été, comme en province, un peu plus soutenue qu'entre 1990 et 1998 : ce regain s'explique par un excédent naturel croissant et par un solde des migrations internationales en hausse. Véritable moteur de la croissance démographique, l'excédent naturel francilien fait aujourd'hui figure d'exception : il représente, à lui seul, la moitié de l'excédent naturel de l'Union européenne à vingt-cinq. Les échanges migratoires avec le reste du pays ont peu évolué et demeurent déficitaires, comme dans toutes les métropoles occidentales de taille comparable.

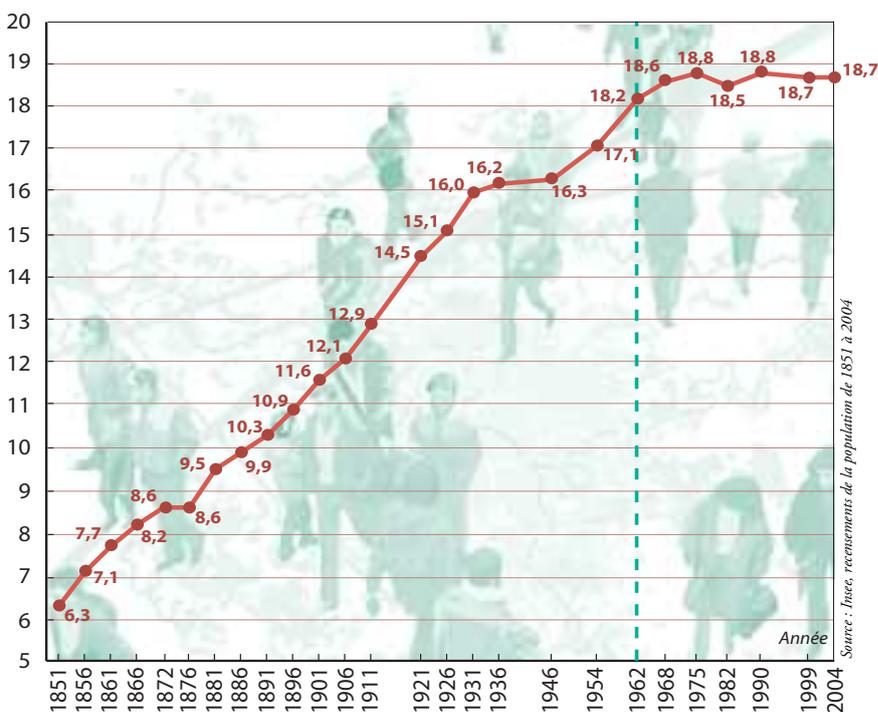
En janvier et février 2004, s'est déroulée la première collecte effectuée dans le cadre du nouveau recensement. Les premiers résultats de cette collecte ont permis d'estimer la population de l'Île-de-France au 1^{er} janvier 2004 à 11,264 millions de Franciliens, soit 318 000 personnes de plus qu'au 1^{er} janvier 1999, une croissance en cinq ans équivalente ou supérieure à la population d'aires urbaines comme celles de Perpignan, Amiens, Avignon, Brest, Saint-Etienne ou encore Dijon.

Forte en volume, cette croissance apparaît pourtant simplement proportionnelle au poids de la population francilienne en France. Celle-ci progresse en effet au même rythme que la population des autres régions : un peu plus de 0,5 % par an entre 1999 et 2004.

Stabilité confirmée du poids démographique de l'Île-de-France en France

L'enquête annuelle de recensement de 2004 confirme donc la stabilité sur longue période – depuis maintenant plus de 40 ans – du poids démographique de l'Île-de-France en France : 18,7 % en 2004. Cette stabilité transparait comme une des hypothèses implicites du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris présenté en 1965 par Paul Delouvrier : les 14 millions d'habitants alors envisagés en Île-de-France en l'an 2000 (11 millions en réalité) représentaient 18,7 % des 75 millions d'habitants prévus en France métropolitaine à cette même date (60 millions en réalité). Cette forte crois-

Poids démographique de l'Île-de-France en France métropolitaine (en %)

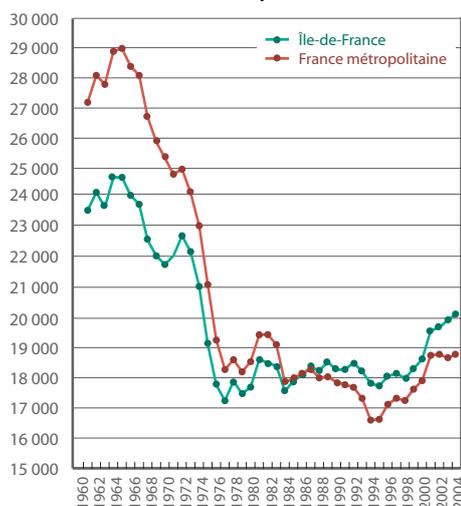


Source : Insee, recensements de la population de 1851 à 2004

La population francilienne parmi les plus jeunes et les plus fécondes de l'Union européenne

Une fécondité francilienne supérieure à la moyenne métropolitaine depuis le milieu des années 1980

Indicateur conjoncturel de fécondité
Nombre de naissances pour 10 000 femmes



Source : Insee, la situation démographique en 2001, www.insee.fr et calcul LAURIF pour l'Île-de-France

sance de la population francilienne à l'horizon 2000, démentie par les faits, a longtemps occulté la stabilité du poids de l'Île-de-France qu'elle supposait, et qui se vérifie depuis à chaque recensement. L'écart considérable, en volume, entre les populations envisagées pour l'an 2000 et celles finalement observées, tient pour une large part à la baisse de la fécondité, intervenue dès le milieu des années 1960, et alors nullement anticipée.

L'excédent naturel, cause essentielle de la croissance depuis 1999

Le taux de variation annuel de la population francilienne se serait apparemment accru, passant de 0,31 % par an entre 1990 et 1999, à 0,58 % depuis. En fait, les niveaux de popula-

tion issus des différents recensements ne sont pas forcément comparables et conduisent parfois à introduire des ajustements comme l'expliquent très bien François Héran et Laurent Toulemon de l'Ined [1]. Pour apprécier les évolutions liées d'une part au solde naturel, d'autre part aux dynamiques migratoires, il convient de raisonner hors ajustements⁽¹⁾, comme le fait l'Insee au niveau national.

Hors ajustements, l'accroissement de la population francilienne demeure légèrement plus rapide sur la période récente, où il atteint 0,54 % par an, contre 0,44 % par an de 1990 à 1999. Ce rythme de croissance un peu plus élevé de la population fran-

(1) Voir tableau ci-dessous (ligne ajustement) ainsi que l'encadré page suivante et les notes bibliographiques [1] et [5] pour plus de détails sur les raisons de ces ajustements.

Évolution de la population en France métropolitaine et en Île-de-France de 1990 à 1998 et de 1999 à 2003

		France métropolitaine				Île-de-France			
		1990-1998		1999-2003		1990-1998		1999-2003	
		en milliers	Variation relative en %	en milliers	Variation relative en %	en milliers	Variation relative en %	en milliers	Variation relative en %
Population au 1^{er} janvier de début de période		56 577		58 497		10 645		10 946	
Ensemble de la période	(1) Variation de la population due :	1 920	3,4	1 703	2,9	301	2,8	318	2,9
	(2) au solde naturel (observé)	1 867	-	1 130	-	785	-	489	-
	(3) "au solde migratoire avec les Dom-Tom et l'extérieur (Île-de-France : 37 % du solde métropolitain)"	533	-	410	-	197	-	152	-
	(4) au solde migratoire avec la province	0	-	0	-	- 558	-	- 340	-
	(5) à l'ajustement	- 480	-	164	-	- 123	-	17	-
	(6)=(1)-(5) Variation de la population hors ajustement	2 400	4,2	1 539	2,6	424	4,0	301	2,7
En moyenne annuelle	(1) Variation de la population due :	213	0,37	341	0,58	33	0,31	64	0,58
	(2) au solde naturel (observé)	207	0,36	226	0,38	87	0,81	98	0,88
	(3) au solde migratoire avec les Dom-Tom et l'extérieur (Île-de-France : 37 % du solde métropolitain)	59	0,10	82	0,14	22	0,20	30	0,27
	(4) au solde migratoire avec la province	-	-	-	-	- 62	- 0,58	- 68	- 0,61
	(5) à l'ajustement	- 53	- 0,09	33	0,06	- 14	- 0,13	3	0,03
	(6)=(1)-(5) Variation de la population hors ajustement	267	0,46	308	0,52	47	0,44	60	0,54
Population estimée au 1^{er} janvier 1999 ou 2004		58 497		60 200		10 946		11 264	

Sources : INSEE, Insee première, n°1000, janvier 2005 ; LAURIF pour l'estimation (provisoire entre 1999 et 2003) des soldes migratoires et de l'ajustement en Île-de-France

**La population francilienne
 parmi les plus jeunes
 et les plus fécondes de l'Union européenne**

L'ESTIMATION DU SOLDE MIGRATOIRE ET DE LA POPULATION EN FRANCE ET EN ÎLE-DE-FRANCE

En France

«Pour dresser le bilan démographique de l'année, l'Insee estime le solde migratoire, différence entre les entrées et les sorties du territoire. Les sources administratives fournissant des données sur les mouvements entre la France et l'étranger sont rares. Les seules informations concernent les entrées d'étrangers. L'Office des migrations internationales comptabilise les entrées de travailleurs et les entrées par regroupement familial. Le ministère de l'Intérieur dénombre les titres de séjour délivrés. L'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides décompte les demandes d'asile satisfaites. Ni les sorties d'étrangers, ni les mouvements de Français ne font l'objet de décompte systématique» [3] (Sources). «L'Insee s'appuie sur ces données partielles et les complète en prolongeant des tendances passées, appréciées à partir des recensements disponibles» [3] pour estimer le solde migratoire. Son estimation pour la période 1999-2003 a été revue à la hausse par l'Insee suite à «une première exploitation des bulletins de la collecte de 2004 [...] menée à partir de quelques-unes des questions figurant dans le bulletin individuel : lieu de résidence au 1^{er} janvier 1999, année d'entrée en France, lieu de naissance. La comparaison avec les

données analogues du recensement de 1999 a permis de compléter les données annuelles provenant des administrations et conduit à relever à 410 000 le solde migratoire pour la métropole sur les cinq années, précédemment estimé à 275 000» [3].

Mais, même avec ce solde des migrations internationales révisé à la hausse, la population métropolitaine estimée au 1^{er} janvier 2004 restait sensiblement inférieure (60,037 millions) à la population déduite de la collecte 2004 (60,37 millions). La fiabilité de ce dernier chiffre a été considérée comme suffisante pour que les estimations de population au 1^{er} janvier 2004 soient révisées à la hausse au-delà de la correction du solde migratoire. Ceci a conduit l'Insee à introduire un ajustement, de l'ordre de + 160 000 personnes entre les 1^{er} janvier 1999 et 2004. Il se justifie par les différences de méthode entre le recensement de 1999 et celui de 2004. En particulier, l'enquête de recensement, réalisée sur un échantillon, mobilise moins d'agents recenseurs, ce qui permet de mieux les former et d'obtenir une meilleure qualité de collecte. L'Insee avait déjà introduit un ajustement pour réconcilier les résultats des deux derniers recensements, ceux de 1990 et 1999, avec les

estimations de l'excédent naturel et du solde migratoire pour la période 1990-1998 [2] [4]. Cet ajustement était de - 480 000 pour l'ensemble de la période [5].

Au final, la population métropolitaine estimée au 1^{er} janvier 2004 (60,2 millions) est inférieure d'environ 170 000 personnes à la population recensée déduite de la collecte 2004 (60,37 millions).

En Île-de-France

Un ajustement a aussi été introduit en Île-de-France, estimé par l'Iaurif à + 20 000 personnes entre les 1^{er} janvier 1999 et 2004 (contre - 125 000 sur la période 1990-1998). De sorte que l'estimation de la population francilienne au 1^{er} janvier 2004 (11,264 millions) apparaît inférieure d'environ 66 000 personnes à la population recensée déduite de la collecte 2004 (11,330 millions).

Pour plus de détails sur l'estimation du solde migratoire avec l'étranger, sa révision à l'occasion de chaque recensement tout comme les raisons et l'ampleur des ajustements introduits par l'Insee depuis 1968 et les pratiques à l'étranger, voir le numéro 411 de *Populations et Sociétés* d'avril 2005 édité par l'Institut national d'études démographiques [1].

ciennne depuis 1999 provient pour partie (+ 0,07 point) d'un excédent accru des naissances sur les décès, la progression annuelle due au solde naturel passant de + 0,81 % entre 1990 et 1999 à + 0,88 % entre 1999 et 2004, et pour partie de la hausse du solde migratoire avec les Dom-Tom et l'étranger. Celui-ci est estimé à 37 % du solde métropolitain. Ceci correspond à la part des personnes en provenance des Dom-Tom ou de l'étranger qui se sont installées en Île-de-France entre 1990 et 1999, parmi celles arrivées en France métropolitaine durant cette période. La hausse de la population francilienne qui lui

est imputable progresse également de 0,07 point, passant de + 0,20 % à + 0,27 % par an entre ces deux périodes. En revanche, le déficit migratoire entre l'Île-de-France et les autres régions métropolitaines se serait très légèrement creusé, le taux de variation dû aux migrations avec la province passant de - 0,58 % à - 0,61 % par an.

La croissance démographique francilienne provient donc pour l'essentiel du mouvement naturel, c'est-à-dire d'un très large excédent des naissances sur les décès (+ 489 000 au cours de la période 1999-2003) et du solde migratoire avec les Dom-Tom et l'é-

tranger. Ce dernier contribue aussi à la croissance, mais de façon plus modérée (+ 152 000 personnes en cinq ans). En revanche, les échanges migratoires avec la province restent fortement déficitaires (- 340 000 en cinq ans) et continuent de limiter le dynamisme démographique francilien. Ce déficit, qui ne s'observe pas chez les 20-30 ans, traduit bien l'ambivalence de ces «villes-mondes» : à la fois attractives pour de nombreux jeunes diplômés et difficiles à vivre pour d'autres, en particulier les familles avec enfant ne disposant que d'un seul revenu d'activité en raison du coût du logement.

**La population francilienne
parmi les plus jeunes
et les plus fécondes de l'Union européenne**

**Le solde naturel
francilien représente
la moitié de celui de
l'Union européenne à 25**

Chaque année, de 1999 à 2003, un peu plus de 172 000 enfants en moyenne ont été mis au monde par des Franciliennes, tandis que 74 000 personnes décédaient, un écart de 98 000 personnes par an, soit plus de 40 % de l'excédent naturel observé

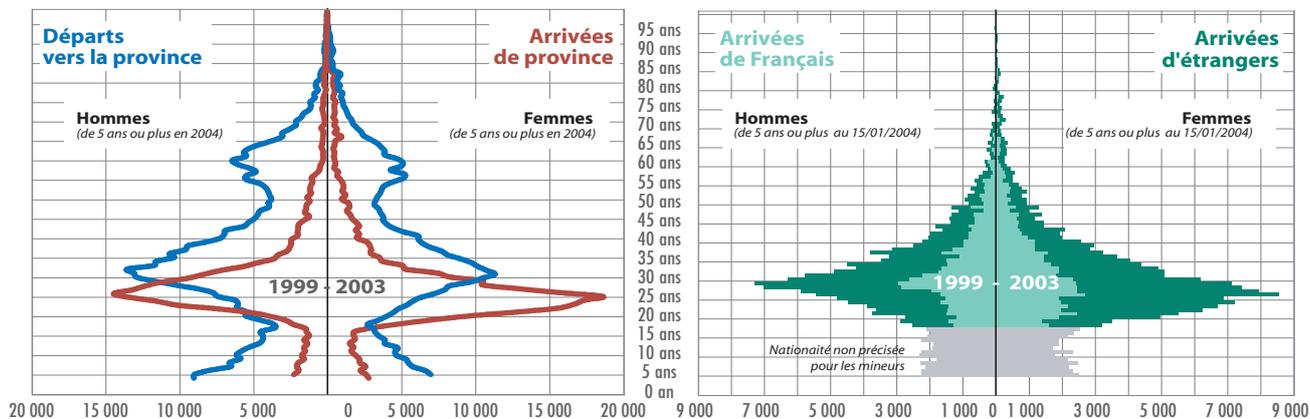
en France métropolitaine. L'importance de l'excédent naturel francilien et son accroissement récent (+ 13 % par rapport à la période 1990-1998, en moyenne annuelle) constituent une réelle exception dans le paysage européen. L'excédent naturel francilien est en effet devenu supérieur à celui d'un pays comme la Grande-Bretagne (+ 70 000 par an en moyenne entre 1999 et 2003, en baisse de près de 40 % par rapport à la période 1990-

1998). Il apparaît plus de deux fois plus élevé que celui du Grand Londres [6].

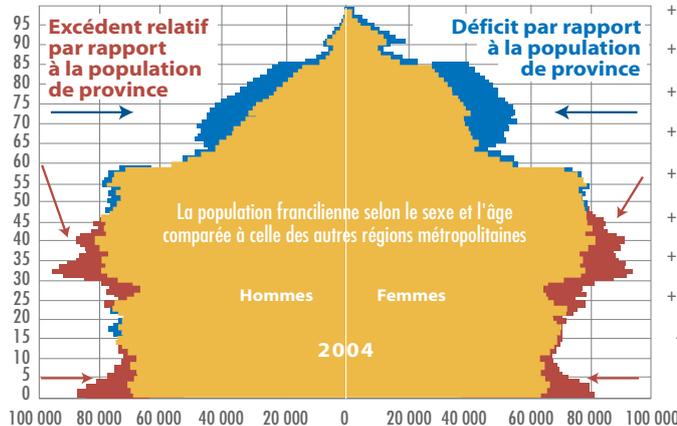
L'excédent naturel francilien dépasse en fait celui observé dans chacun des 24 autres pays de l'Union européenne, sachant que la moitié d'entre eux enregistrent davantage de décès que de naissances. Il représente, à lui seul, près de la moitié de l'excédent naturel de l'Union européenne à 25 (un tiers de celui de l'UE à 15).

Des échanges migratoires intenses entre l'Île-de-France, la province et le reste du monde...

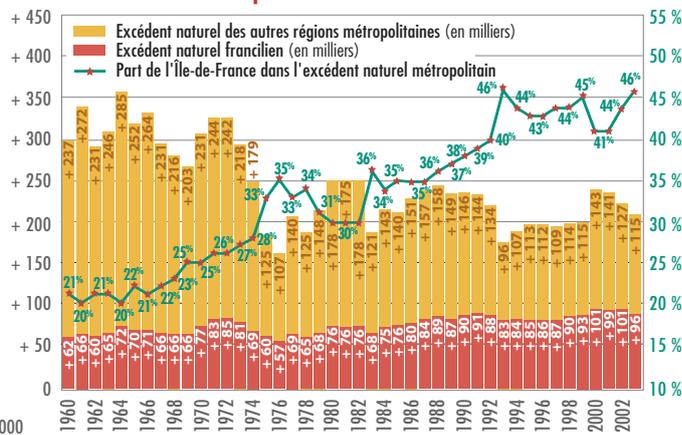
Entre 1999 et 2003, l'Île-de-France enregistre 533 000 arrivées* en provenance des autres régions métropolitaines, surtout des jeunes en début de vie professionnelle. Parallèlement, 889 000 Franciliens* sont partis vers d'autres régions métropolitaines, essentiellement des familles avec enfants et des retraités. Ceci représente une perte nette de 356 000 personnes* qui se retrouve à tous les âges (sauf entre 20 et 30 ans, où les arrivées l'emportent sur les départs), en partie compensée par 323 000 arrivées* des Dom-Tom ou de l'étranger, des Français revenant au pays ou s'installant en métropole pour un tiers d'entre eux**.



**... qui contribue à la jeunesse relative
de la population francilienne...**



**... et expliquent pour une grande part
l'ampleur de l'excédent naturel francilien.**



Sources : Insee, la situation démographique en 2001, www.insee.fr ; enquête annuelle de recensement de 2004 ; estimation de la population de l'Île-de-France et de la province au 1/1/2004.

* Seule la population de cinq ans ou plus au 15/01/2004 vivant en logement ordinaire est ici prise en compte.

** Proportion observée parmi les seules personnes majeures au 15/01/2004 vivant en logement ordinaire, la nationalité des moins de 18 ans n'étant pas disponible.

Deux raisons majeures concourent à expliquer l'importance de l'excédent naturel francilien :

**1. La «jeunesse»
de la population francilienne**

Les mouvements migratoires qu'entretient l'Île-de-France avec le reste du pays et avec le reste du monde contribuent largement à la jeunesse relative de sa population et expliquent pour une large part l'importance de son excédent naturel. Les départs vers la province de familles avec enfants mais surtout ceux de retraités limitent les décès observés en Île-de-France, d'autant que l'espérance de vie des Franciliens figure parmi les plus élevées au monde (en dépit de la hausse des décès consécutive à la canicule de l'été 2003). Quant aux arrivées, pour l'essentiel des jeunes adultes en début de vie professionnelle, elles contribuent à la natalité francilienne.

L'importance de ces migrations sur la pyramide des âges de la population francilienne – et donc son excédent naturel – se lit aussi très clairement dans les simulations réalisées par l'Insee pour l'ensemble des régions françaises. À l'horizon 2030, en l'absence totale de migrations, la part des Fran-

ciens âgés de 60 ans ou plus s'élèverait à 31 % contre seulement 23 % dans le scénario qualifié de central par l'Insee (où l'intensité des échanges migratoires entre régions observées entre 1982 et 1999 se maintient jusqu'en 2030).

**2. Une fécondité
parmi les plus élevées
de l'Union européenne**

La fécondité, orientée à la hausse, contribue aussi à la forte natalité francilienne. Entre 1999 et 2003, l'indicateur conjoncturel de fécondité atteint 1,96 enfant par femme en moyenne en Île-de-France, soit un niveau supérieur non seulement à celui observé en France métropolitaine (1,86) mais aussi dans chacun des 24 autres pays de l'Union européenne.

Par rapport à la période 1990-1998, la fécondité est en hausse aussi bien en Île-de-France qu'en France (respectivement + 0,15 et + 0,13 enfant par femme). Les naissances de mères étrangères, à peu près stables tout au long des années 1980 et 1990 (environ 21 à 23 % des naissances en Île-de-France selon les années), se sont accrues récemment et représentent 25 % des naissances franciliennes en 2003.

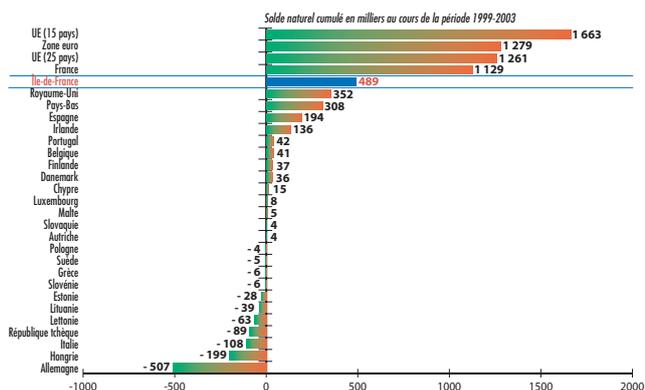
**Regain de croissance
démographique
en proche couronne**

À la suite des estimations régionales, l'Insee a réactualisé les estimations départementales de population au 1^{er} janvier 2004. Celles-ci témoignent globalement d'un regain de la croissance démographique en proche couronne, la population de Paris évoluant peu et celle de grande couronne progressant à un rythme annuel similaire à celui observé lors de la décennie 90.

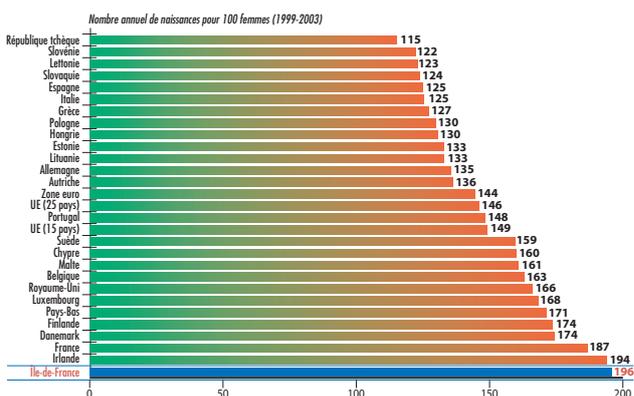
Le regain de croissance démographique observé en proche couronne touche tous les départements.

La population des Hauts-de-Seine progresse de 12 000 habitants par an de 1999 à 2004 (contre + 4 000 entre 1990 et 1999), tandis que celles de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne augmentent chacune de 5 000 habitants par an, alors qu'elles avaient pratiquement stagné lors de la décennie 1990 (respectivement + 185 par an et + 1 300 par an entre 1990 et 1999).

Aucun pays de l'Union européenne, hormis la France, ne présente un excédent naturel aussi élevé que celui de l'Île-de-France entre 1999 et 2003



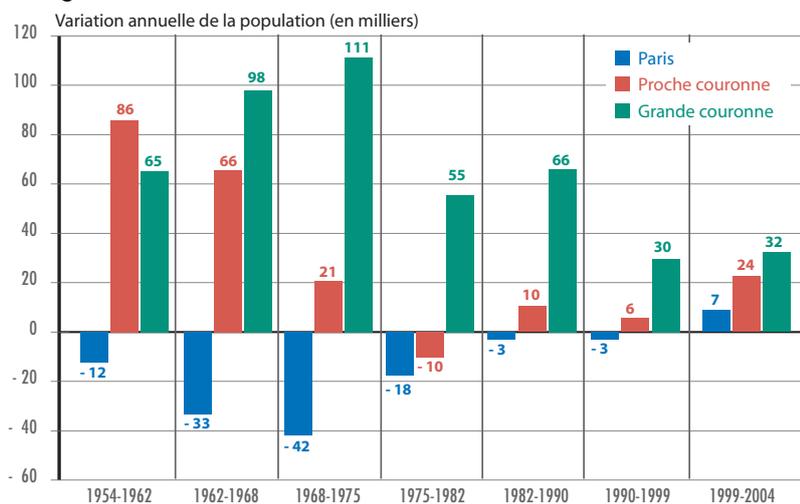
Île-de-France : une fécondité parmi les plus élevées de l'Union européenne au cours de la période 1999-2003



Sources : Eurostat, mars 2005 (données provisoires ou estimées pour de nombreux pays européens) ; Insee, état civil pour les naissances et les décès en Île-de-France.

**La population francilienne
parmi les plus jeunes
et les plus fécondes de l'Union européenne**

**Île-de-France : évolution de la population à Paris, en proche couronne
et en grande couronne (1954-2004)**



Sources : Laurif-Insee, Atlas des Franciliens, tome 1 (de 1954 à 1999).
Insee, estimations de population au 1^{er} janvier de chaque année de 1999 à 2004 (estimations provisoires pour 2004).

Sources

L'enquête de recensement de 2004 est la première du nouveau dispositif instauré par la loi du 27 février 2002. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage exhaustif traditionnel tous les 7 à 9 ans une technique d'enquêtes annuelles dont les résultats sont cumulés sur un cycle de cinq ans. Celle-ci distingue deux catégories de communes :

- les communes de moins de 10 000 habitants, recensées exhaustivement une fois tous les cinq ans. Elles sont réparties en cinq groupes. Un groupe est recensé exhaustivement chaque année. En cinq ans, la totalité des habitants des communes de moins de 10 000 habitants sont recensés ;
- les communes de 10 000 habitants et plus, dans lesquelles pendant cinq ans est recensé chaque année un échantillon de logements regroupant environ 8 % de la population. En cinq ans, tout le territoire est pris en compte et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus est enquêtée.

En 2004, 209 communes de moins de 10 000 habitants sur 1042 ont été recensées en Île-de-France. Les résultats de la collecte et des informations plus précises sur le nouveau recensement sont disponibles sur le site www.insee.fr/ile-de-france.

Ce n'est qu'à partir de 2008 qu'il sera possible d'établir avec une grande précision le chiffre de la population légale au 1^{er} janvier 2006 pour toutes les communes franciliennes. Mais les résultats de la première collecte de 2004 fournissent d'ores-et-déjà des éléments d'information intéressants sur l'évolution de la population des régions françaises [3].

Les estimations de population par département sont calées sur l'estimation de la population régionale au 1^{er} janvier 2004 mais ne proviennent pas directement de la collecte 2004 du nouveau recensement qui n'est exploitable, annuellement, qu'à l'échelon des régions. Ces estimations sont fondées sur l'exploitation simultanée de plusieurs sources d'informations complémentaires (fichiers fiscaux de la taxe locale d'habitation, fichiers des abonnés des distributeurs d'énergie électrique, fichiers des organismes versant des allocations familiales, statistiques d'enfants scolarisés fournies par le ministère de l'Éducation nationale et fichier général des électeurs). Pour plus de précisions, voir :

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/elp_reg_dep.htm#Méthodologie.

Pour en savoir plus

[1] Que faire quand la population recensée ne correspond pas à la population attendue ?, F. Héran, L. Toulemon, *Population et Sociétés*, n°411, avril 2005.

[2] L'Île-de-France toujours très attractive pour les jeunes adultes, N. Boulet et L. Omalek, *Île-de-France à la page*, n°252, juin 2005.

[3] Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 - 62 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2004, G. Desplanques et J.-F. Royer, *Insee Première*, n°1000, janvier 2005.

[4] Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 - Principales caractéristiques de la population et des logements, C. Borrel et J.-M. Durr, *Insee Première*, n°1001, janvier 2005.

[5] Analyse des écarts entre les résultats du recensement de 1999 et les estimations fondées sur le recensement de 1990 - Population métropolitaine : 480 000 personnes de moins que prévu, G. Desplanques, Document de travail n°F0403, février 2004.

[6] *Focus on London : 2003*, Ed.: Dev Virdee, Tricia Williams, Office of National Statistics, London Development Agency, Greater London Authority, Government office for London, 2003.